

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 22 novembre à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 16 novembre 2023

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Jean-Jacques MORLAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND (Arrivée à 19h41), Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Delphine GABOUTY, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Étaient absents représentés :

Pascal DUGEAY pouvoir à Jean-François BATIER
Blanche ROUX pouvoir à Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Étaient absents excusés :

Pascal DUGEAY, Blanche ROUX, Laure ROUBERTIE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Jacques MORLAY

N°2023/D/081 - **Objet :** Budget principal 2023 – Décision modificative N°1

Monsieur Gaston CHASSAIN présente au Conseil municipal le projet de décision modificative n°1 du budget principal.

Section Fonctionnement : ajout de crédits au chapitre 12 (personnel), au dépend du chapitre 68 (provisions)

Section Investissement : diminution des crédits du chapitre 21 acquisitions pour alimenter le chapitre 23, travaux et le chapitre 20 (études).

87065 Code INSEE	COMMUNE DE FEYTIAT BUDGET COMMUNAL	DM n°1 2023
---------------------	---------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM N°1 CREDITS chapitres 12/21/23

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0.00 €	94 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	94 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6815 : Dot. aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	94 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	94 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	94 000.00 €	94 000.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
D-2031 : Frais d'études	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138 : Autres constructions	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313 : Constructions (en cours)	0.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	100 000.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la décision modificative N° 1 du budget principal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme
 En mairie le 22 novembre

Le Maire,



Gaston CHASSAIN.